



DOSSIER DE CANDIDATURE FORMATION EN CENTRE

Formations aux professions de l'Immobilier
Gestion - Location - Transaction

Formation demandée :		<input type="checkbox"/> CQP Négociateur Immobilier
<input type="checkbox"/> Bloc 1	<input type="checkbox"/> Bloc 2	<input type="checkbox"/> Bloc 3
<input type="checkbox"/> Bloc 1	<input type="checkbox"/> Bloc 2	<input type="checkbox"/> CQP Gestionnaire locatif
<input type="checkbox"/> Bloc 1	<input type="checkbox"/> Bloc 2	<input type="checkbox"/> Bloc 3
		<input type="checkbox"/> CQP Gestionnaire de copropriété
<input type="checkbox"/> Bloc 1	<input type="checkbox"/> Bloc 2	<input type="checkbox"/> Bloc 3 <input type="checkbox"/> Bloc 4

ETAT CIVIL

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom(s) :

Né(e) le/...../..... à Dépt : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Domicile : Portable :

Email :@.....

Situation familiale: célibataire - pacsé(e) - marié(e) - veuf(ve) - divorcé(e)

Nb d'enfants

Permis de conduire : oui - non

Êtes-vous en situation de handicap ? oui - non

Si oui, pensez-vous avoir besoin d'adapter les modalités de formation ?

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'IFREC ?

- Presse - Quelle publication ?
- Internet - Quel site ?
- Recommandation (Ancien stagiaire, professionnel de l'immobilier...).....
- Autres

NIVEAU D'ÉTUDES ET DIPLÔME(S)

Niveau	Série/Domaine	Années d'études	Diplôme obtenu et année

Niveau en bureautique : Barrez les logiciels que vous ne savez pas utiliser.
Word - Excel - Internet Explorer - Photoshop - Outlook - Ciel

Informatique : Entourez votre choix
Débutant - Moyen - Courant

SITUATION PROFESSIONNELLE

Salarié : Entreprise :

Profession :

Demandeur d'emploi : depuis le/...../.....

N° Pôle emploi :

Pôle emploi de rattachement :

Régime indemnitaire : ARE (Assédict) ASS RSA Aucun

Autre (Précisez) :

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Dates	Entreprises	Fonction

PROJET PROFESSIONNEL

1) Pourquoi avez-vous choisi cette formation ?

.....
.....
.....

2) Quel est votre projet professionnel?

.....
.....
.....

3) Quels sont vos points forts pour le réaliser?

.....
.....
.....

AUTRES EXPERIENCES ET CENTRES D'INTERETS

.....
.....
.....

Je, soussigné(e), souhaite recevoir un contrat⁽¹⁾ de l'**IFREC** pour la formation à distance aux professions de l'Immobilier :

Et certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis sur la présente fiche d'inscription.

A, le/...../.....

Signature :

Merci de joindre ces pièces pour compléter votre dossier de candidature :

- 1 photographie d'identité récente (à coller sur le dossier)
- Un CV
- Copie d'une pièce d'identité ou du passeport
- Copie des derniers diplômes obtenus
- 1 grande enveloppe timbrée au tarif en vigueur (2 timbres)**

Ce dossier candidature n'est pas un contrat de formation, il n'entraîne aucun engagement des parties. Il devra être adressé complété et signé sous pli affranchi à l'adresse suivante :

IFREC IMMOBILIER

**29, Rue de Savenay
44000 Nantes**

⁽¹⁾ *Loi du 12 juillet 1971 - Art. 9. - « A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours francs après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder 30% du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Les livres, objets ou matériels dont le contrat prévoyait la fourniture à l'élève et qui ont été effectivement livrés à la date de la résiliation, restent acquis pour la valeur estimée au contrat. Il ne peut être payé par anticipation plus de 30% du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les 30% sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence. »*

⁽²⁾ *Négociateur en Immobilier, Gestion locative (précisez si copropriété allégée), Syndic de copropriété, Conseil en investissement immobilier, Programme intégral (précisez si copropriété allégée), ou Programme à la carte.* ⁽³⁾ *Papier ou CDrom.* ⁽⁴⁾ *Un envoi toutes les 1, 2, 3,... semaines.*